

**COMMUNE DE BRIGNOLES - 83170**  
**AVIS DE CONSULTATION - MAPA**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de BRIGNOLES - Service Marchés Publics - Annexe municipale - 19 Rue Lice de Signon courriel : [achats.publics@brignoles.fr](mailto:achats.publics@brignoles.fr) – Tél 04.94.86.22.17/Fax 04.94.59.16.93

**Objet du marché :** Construction d'un terrain de rugby en gazon naturel et d'un terrain de football en gazon synthétique avec aménagement des espaces extérieurs au complexe sportif du Vabre.

**Type de marché :** Marché de travaux.

**Mode de passation :** Marché à procédure adaptée ouvert.

**CPV N°** 45212224-2

**Code NUTS :** FR

**Caractéristiques du marché :** Marché unique

Cette opération comprendra, outre les travaux préparatoires, les terrassements généraux et les travaux communs aux réseaux, des travaux de réseaux eaux pluviales (drain routier : 2980 ml), eaux usées (canalisation PVC 92 ml), adduction d'eau potable canalisation PEHD 60 ml), électricité (alimentation TGBT 1 et TGBT 2 200 ml), France Télécom (fourniture et mise en place de deux gaines PVC 336 ml), informatique (fourniture et mise en place de deux gaines PVC 350 ml), éclairage (cables EP et sono sous TPC 63 175 ml, terrain de rugby : fourniture et mise en place de cablette de terre 450 ml, terrain de football : fourniture et mise en place de cablette de terre 385 ml, éclairage des abords : fourniture et mise en place de cablette de terre 490 ml), sonorisation (fourreau TPC sur 775 ml) et arrosage (travaux communs : canalisation PEHD 331 ml, terrain de rugby : canalisation PEHD 830 ml, terrain de football : canalisation PEHD 430 ml, arrosage espaces verts : canalisation PEHD 297 ml).

Sont aussi prévus les aménagements de surfaces (terrain de rugby : gazon pré-cultivé sur 9530 m<sup>2</sup>, terrain de football : gazon synthétique sur 8541 m<sup>2</sup>, voirie et espaces extérieurs : revêtement en enrobé noir : 1790 m<sup>2</sup>, revêtement en stabilisé : 3300 m<sup>2</sup>, espaces verts : engazonnement rustique sur 8700 m<sup>2</sup>) et l'installation des équipements sportifs (dalle béton sous bancs de 80 m<sup>2</sup>) et des clôtures (de l'enceinte sportive – h 2 m : 540 ml, des aires de jeux – h 2.20 m type FFF : 1190 ml).

**Variantes autorisées**

**Durée prévisionnelle du marché ou délai d'exécution :** 6 mois (dont 1 mois de préparation).

**Modalités essentielles de financement :** Fonds propres et subvention du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'Etat et des fédérations sportives.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché :** marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** Français

**Unité monétaire utilisée :** L'euro

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

conditions fixées aux Arts. 43 à 45 du CMP et précisées dans le règlement de consultation

Les candidats devront fournir l'imprimé DC 4 pour la lettre de candidature accompagnée de l'habilitation en cas de groupement; DC 5 pour la déclaration du candidat

A défaut ou en complément : Renseignements et/ou documents suivants permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques.

- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

- si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

- Déclaration sur l'honneur prévue aux articles 43 et 44 du C.M.P.

- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi prévu dans le code du travail.

- Production pour chacun des opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés, énoncés ci-après :

- Valeur technique : 60 % - Prix : 40 %.

**Type de procédure :** adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics

**Date limite de réception des offres :** Le Jeudi 24 Juin 2010 à 16 Heures.

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels :**

Le dossier de consultation peut être demandé par écrit (courrier, télécopieur, courriel) ou retiré gratuitement auprès du service Marchés Publics à l'adresse indiquée ci-dessus. Il est téléchargeable gratuitement sur le site : <https://marches-securises.fr>

**Conditions de remise des offres :**

Le dossier devra être remis sur support papier et contenu dans une enveloppe portant la mention « Construction d'un terrain de rugby en gazon naturel et d'un terrain de football en gazon synthétique avec aménagement des espaces extérieurs au complexe sportif du Vabre - « Ne pas ouvrir ». Ces offres seront remises contre récépissé ou envoyées en recommandé, à l'adresse postale indiquée ci-dessus. La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : Le 2 Juin 2010

**Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus** :

Ordre administratif : service des marchés publics (coordonnées ci-dessus)

Ordre technique : Service Etudes et Travaux (S.E.T) – Bâtiment de l'Urbanisme – Hôtel de Ville – Place Caramy – 83170 Brignoles –

Tél : 04 94 86 22 44 – Fax : 04 94 59 22 19.

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif 5 rue Jean Racine 83000 TOULON

**Introduction des recours éventuels** : - Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché): Article L551-1 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.

**Marché couvert par l'accord sur les marchés publics:** Oui